



STAGE: « chasse, tir et destruction des corvidés »

Formation d'une demi-journée. Gratuite pour les adhérents à la Fédération (chasseur ayant validé son permis de chasser en Charente-Maritime), payante pour les non adhérents (100€). Elle est destinée à tous les chasseurs. Seul **un chèque de caution de 50 €** vous sera demandé. Prévoir une tenue de terrain (bottes et imperméable).



PROGRAMME

- Connaissance des espèces (identification, biologie, moeurs...)
- Connaissance sur la réglementation (chasse, destruction)
- Techniques, trucs et astuces
- Méthodes et matériel
- Sécurité et manipulation des armes
- Ateliers pratiques sur le terrain

BULLETIN D'INSCRIPTION AU STAGE : « Chasse, tir et destruction des corvidés »

Date de la session :

□ 21 février2020

	٨	
L	!	7

Attention:

Pièces à fournir :

- -chèque de caution de 50 €
- -si vous n'êtes pas adhérent à

la FDC 17 :chèque de 100 €

NOM et Prénom :
Adresse complète :
Téléphone (obligatoire) :
Adresse mail :
Fait le :Signature:

Bulletin à retourner à :

Fédération Départementale des Chasseurs de la Charente-Maritime Saint Julien de l'Escap BP 64 17414 SAINT JEAN D'ANGELY Cedex.

Les stages ont lieu au centre de formation du parc de la Fédération des Chasseurs